

La lettre

N° 123 • SEPTEMBRE 2022



Asmae Association
Sœur
Emmanuelle



**PROTÉGEONS LES ENFANTS
AFFECTÉS PAR LES CONFLITS
OU L'EXCLUSION**

**NOS ÉQUIPES MOBILISÉES
DANS L'URGENCE**



Catherine Larrieu prend la suite de Denis Legat à la présidence d'Asmae.



Denis Legat et Catherine Larrieu se sont prêtés au jeu de l'interview croisée à l'occasion du passage de flambeau. DL, quel bilan tirez-vous des dernières années ?

Nous avons rebondi rapidement et positivement suite aux années 2018 et 2019

qui ont connu des exercices déficitaires.

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par le retour d'une situation financière stable qui nous a permis de développer nos actions en faveur des enfants et des jeunes à l'international, en France. Cela était nécessaire dans un contexte où les besoins sont immenses et où l'action demande une motivation, un professionnalisme et une détermination dont font preuve nos équipes chaque jour. Le Conseil d'Administration et les équipes opérationnelles se sont renforcées, ils travaillent dans une grande synergie. Je suis donc très confiant pour l'avenir en passant le relai de la présidence à Catherine Larrieu qui connaît déjà très bien Asmae en tant qu'administratrice depuis 2018.

CL, quels sont les enjeux auxquels Asmae devra répondre dans les prochaines années ?

Les inégalités sociales augmentent malheureusement en France et à l'échelle mondiale. Il nous faut prendre notre part dans la construction d'un monde plus juste, en priorité pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables.

En France et à l'international, nous devons également faire face aux conséquences de la crise du Covid qui a créé une rupture éducative et une situation de vulnérabilité accrue pour des millions d'enfants. Les systèmes éducatifs sont fragilisés, les enfants et les familles sont éprouvés, les situations de crise se multiplient... les associations ont un rôle déterminant à jouer en faveur des plus vulnérables en lien étroit avec les autorités locales, nationales et internationales.

Quelle est votre vision d'Asmae pour les prochaines années ?

Asmae va poursuivre son développement en France et à l'international et prendre sa part dans la construction d'un monde plus juste, dans lequel les enfants et les jeunes seront des acteurs positifs du changement.

Nous allons maintenir un haut niveau d'expertise et de qualité dans nos actions mais nous resterons pragmatiques dans le choix de nos actions et dans l'adaptation de celles-ci aux contextes locaux. Nous souhaitons développer de nouveaux projets pour toucher des publics dont les besoins ont été jusque-là peu ou mal couverts. Nous le ferons dans nos pays d'implantation mais nous développerons des projets dans de nouveaux pays et en renforçant notre capacité d'influence sur la construction de politiques publiques plus respectueuses des Droits de l'Enfant. Enfin, vis-à-vis de la confiance que nous accordent nos donateurs et partenaires institutionnels, nous allons maintenir un niveau de vigilance élevé concernant les maintiens de frais de structure dont la proportion baisse désormais chaque année.



Sœur Emmanuelle

Depuis 40 ans, Asmae poursuit l'action de sa fondatrice, dans le respect de ses principes.

NOTRE VISION

« Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs et actrices de la société. »

NOS MISSIONS

- **Favoriser le développement de l'enfant**, par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de l'environnement.
- **Renforcer la capacité des acteurs locaux** du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux et maximiser leur impact social.
- **Défendre la cause de l'enfant** par la sensibilisation et la prise de parole.
- **Expérimenter, essayer, diffuser.**

ASMAE EN CHIFFRES

- **32 000 bénéficiaires** (enfants, familles) à travers **21 projets** dans **6 pays d'intervention**
- **24 000 personnes donatrices**
- **34 associations partenaires**
- **110 professionnelles et professionnels** dans le monde
- **30 bénévoles**

Lettre trimestrielle éditée par Asmae – Association Sœur Emmanuelle; Siret: 347 403 156 000 40; APE: 8899B; Adresse: Immeuble le Méliès, 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil; Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50 ; Fax: +33 (0)1 55 86 32 81 ; Site Internet: www.asmae.fr; Mail: infos@asmae.fr; Président de l'association et Directeur de la publication: Catherine Larrieu; Comité de rédaction: Adrien Sallez, Camille Biojoux, Lizanne Danan, Edith Laville; Photos: © Asmae, Linus Escandor II, Florence Gillard ; Maquette: Stéphanie Poche; Impression: Imprimerie Vincent, septembre 2022 Dépôt légal, septembre 2022, ISSN 1254-2865



10-31-1087 / Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

AU CŒUR DE L'ACTION

NOS ÉQUIPES MOBILISÉES POUR L'URGENCE

En complément de ses actions de développement, Asmae se mobilise régulièrement pour réagir en cas d'urgence humanitaire dans ses pays d'intervention ou dans d'autres zones marquées par de fortes vulnérabilités. L'île de Madagascar a récemment été touchée par la tempête ANA qui a occasionné de lourds dégâts et les Philippines ont fait face à un terrible incendie dans une zone où vivent des bénéficiaires d'Asmae. La guerre en Ukraine, quant à elle, a occasionné des déplacements de populations que l'Europe n'a pas connus depuis la Deuxième Guerre mondiale. Dans ces contextes d'urgence, accompagner les acteurs locaux qui œuvrent pour subvenir aux besoins vitaux des familles vulnérables est au cœur de nos priorités. Découvrez comment Asmae se mobilise pour ces trois pays.

Inondations à Madagascar : des repas pour lutter contre le décrochage scolaire

Suite au passage de la tempête ANA et des inondations qu'elle a causées fin janvier 2022, l'équipe Asmae sur le terrain, en collaboration avec ses 3 partenaires d'Antananarivo, a lancé une action d'urgence auprès de 453 familles en situation d'extrême précarité. La montée des eaux a privé de nombreuses familles de leurs sources de revenus et a entraîné la fermeture de nombreuses écoles.

« Après le passage de l'intempérie, je me suis retrouvé obligé de faire des petits boulots comme la recherche d'eau. Chaque matin, je fréquente le centre d'insertion de l'ONG HAFA et l'après-midi, je suis aux petits boulots. »
Un jeune bénéficiaire de notre partenaire local HAFA

Grâce aux 16 770 € récoltés, l'équipe d'Asmae Madagascar s'est mobilisée pour mettre en place des cantines gratuites et éviter la rupture scolaire des enfants et des jeunes. Des aliments de première nécessité ainsi que des ustensiles de cuisine et d'hygiène ont été achetés pour approvisionner les cantines. Ces actions facilitent le maintien des enfants et des jeunes dans les écoles et les centres de formation car ils sont assurés de recevoir au moins un repas par jour au sein des établissements.

Philippines : aide aux familles Sama Ba'jau déplacées

Un incendie s'est déclaré en janvier 2022 dans les zones de réinstallation temporaire de Wawa et Malitam abritant 202 familles de la tribu Sama Ba'jau. Déjà chassés de leurs terres ancestrales en raison de conflits et du développement de projets miniers, les Sama Ba'jau, un groupe ethnique de pêcheurs nomades, sont menacés d'expulsion par le gouvernement philippin. L'équipe locale d'Asmae s'est mobilisée pour fournir des produits de première nécessité ainsi qu'un appui psychosocial aux populations affectées par cet incendie. Un grand nombre d'adultes Sama Ba'jau ne savent ni lire ni écrire ce qui rendait difficile le recensement des familles. Asmae, en collaboration avec le personnel des sites du Centre d'évacuation de la ville de Batangas (BCEC) et du centre temporaire installé dans le Barangay Wawa ont apporté leur appui pour effectuer ce recensement. Un fonds d'urgence de 17 000 € a été collecté et utilisé intégralement pour cette intervention. Un plan de réinstallation sur une nouvelle zone est en discussion entre les autorités locales et nos équipes.

Un fonds spécial en soutien aux familles ukrainiennes

Depuis que la guerre a éclaté en Ukraine, des millions d'enfants sont soit des déplacés internes soit des réfugiés, estime l'Unicef. Asmae s'est mobilisée pour venir en aide aux familles ukrainiennes dans les plus brefs délais afin de ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin. Grâce à un élan de solidarité général, l'association a pu créer un « fonds spécial Ukraine » de 16 375 €, via sa Fondation Sœur Emmanuelle, visant à soutenir son partenaire Caritas, présent en Ukraine. Ce fonds permet d'apporter une contribution aux besoins humanitaires urgents : abris, nourriture, kit d'hygiène, protection et regroupement des familles. Un effort de solidarité qui vient faire écho à notre travail réalisé à la Chrysalide, notre centre d'accueil pour jeunes mères fragilisées et leurs enfants à Bobigny, ainsi qu'à PEACE, notre programme multi-pays qui favorise la protection des enfants affectés par les conflits et l'exclusion.

Nous remercions nos donateurs et donatrices sans qui nous n'aurions pas pu nous mobiliser aussi rapidement face à ces urgences.



Les Sama Ba'jau sous le choc après l'incendie déclaré dans la zone de réinstallation de Malitam.



DOSSIER PEACE

Des enfants utilisent l'imagier « Yam Wekré » conçu par Asmae et ses partenaires.

« PROTÉGEONS LES ENFANTS AFFECTÉS PAR LES CONFLITS OU L'EXCLUSION » (PEACE)

Sur les 46 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en 2020, 4 personnes sur 10, soit 19 millions, sont des enfants selon le rapport « Lost at home » publié par l'UNICEF. Ces migrations perturbent l'éducation et favorisent l'apparition de stratégies d'adaptation négatives telles que le travail et le mariage des enfants, l'exploitation sexuelle ou la traite d'enfants. Elles posent aussi de nombreux problèmes d'accès aux services essentiels : logement sécurisé, eau, assainissement, soins de santé, soutien psychologique.

Un appui à plus de 7000 enfants de communautés déplacées

Lancé début 2022 pour une durée de 36 à 48 mois, le programme multi-pays PEACE cible 7 600 filles et garçons de 18 mois à 17 ans, 2 300 parents ou familles et 514 professionnels et membres d'associations ou d'institutions publiques. Destiné à améliorer les services de protection de l'enfance au Burkina Faso, en Égypte et aux Philippines, le programme PEACE prévoit des modalités d'action propres à chaque pays et adaptées au contexte ainsi qu'au public concerné.

Améliorer les services de protection des enfants marginalisés en Égypte

En Égypte, le quartier des chiffonniers d'Ezbet el Nakhl et ceux d'El Marg et de Manshiet Nasser abritent des populations de Haute Égypte ayant migré vers Le Caire dans les années 60 pour des raisons économiques. Sœur Emmanuelle a partagé leur quotidien pendant près de 20 ans.

Le programme PEACE mené dans le pays a pour objectif principal d'améliorer les services sociaux et de protection des enfants marginalisés vivant dans les quartiers précaires. Ce programme, à destination des enfants et des jeunes, cible également le personnel enseignant, les directions d'écoles, les familles et communautés environnantes. Des formations à la protection et des ateliers de sensibilisation aux droits de l'enfant seront animés auprès des communautés.

Promouvoir les droits des enfants Sama Ba'jau aux Philippines

Aux Philippines, la population indigène Sama Ba'jau est poussée à quitter l'île de Mindanao dont elle est originaire, en raison de conflits et du développement de projets miniers dans cette zone. Le programme PEACE a pour objectif de reconnaître et prendre en compte les enfants et familles de la tribu dans la gouvernance locale et nationale. Il s'agit de renforcer les capacités des populations Sama Ba'jau pour leur permettre de se représenter collectivement (en tant que personnes déplacées et communautés autochtones), faire reconnaître leur statut particulier, leurs droits et notamment le droit des enfants à une protection et une éducation. Ce travail collaboratif a également pour but de renforcer les connaissances ethnographiques sur leur situation.

Renforcer la qualité des services d'accueil des enfants déplacés burkinabés

Au Burkina Faso, le projet vise à renforcer l'accès et la qualité des services et interventions destinés à la petite enfance. Il cible les nombreux déplacés internes fuyant les zones d'insécurité dans la région sahélienne du pays. Il s'agit aussi d'identifier les enfants en situation de vulnérabilité ou de danger. Le projet a également pour objectif la diffusion et l'utilisation de l'imagier « Yam Wekré ». Cet outil permet de développer les compétences psychomotrices, socio-affectives et cognitives des enfants. Ces compétences s'acquièrent à travers les interactions entre les apprenants et l'adulte éducateur, dans un contexte ludique et participatif mais aussi dans un espace sécurisé.

L'INTERVIEW SALEYMATA GADIAGA, en charge du programme PEACE au Burkina Faso



Saleymata Gadiaga, Responsable projets et partenariats d'Asmae au Burkina Faso

Aujourd'hui, au Burkina Faso, plus d'un million d'enfants sont déplacés internes dans 6 provinces du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Cette crise humanitaire est la conséquence du conflit en cours au Sahel central qui affecte plusieurs régions du Burkina Faso. Depuis 2022, le programme multi-pays « PEACE » a pour objectif principal de renforcer l'accès et la qualité des services et interventions auprès de la petite enfance dans les zones de fortes vulnérabilités au Burkina Faso. Saleymata Gadiaga, Responsable projets et partenariats d'Asmae au Burkina Faso nous explique le contexte d'intervention et les actions menées sur le terrain.

► Quelle est la situation actuelle des enfants et familles déplacés au Burkina Faso ?

Au 31 mars 2022, le pays compte plus de 1,8 million de personnes déplacées internes dont plus de 1 million d'enfants. Le nombre d'enfants de moins de 5 ans s'élève à près de 300 000. Les personnes déplacées internes doivent faire face aux difficultés d'accès aux services de base tels que les services de santé, de protection. Les enfants âgés de 0 à 6 ans sont pour certains privés de tout service d'accueil et d'accompagnement du fait d'absence de structures dédiées à la petite enfance.

► Quelles actions mettez-vous en place pour venir en aide aux enfants dans les zones où les populations se sont déplacées ?

Afin de répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des enfants, des ONG ont mis en place des Espaces Amis des Enfants où peuvent être menées des activités d'éveil et des activités d'appui psychosocial. D'autres enfants sont accueillis dans les Centres d'Éveil et d'Éducation Préscolaire (CEEP) préexistants. Asmae a pour rôle de renforcer la qualité des activités menées au profit des jeunes enfants dans ces différentes structures, via le renforcement de compétences des animateurs et éducateurs. L'objectif est à la fois d'apporter un appui psychosocial aux enfants et également d'appuyer leur développement cognitif, langagier, moteur, etc. Pour cela, Asmae s'appuie sur son outil phare : l'imagier Yam Wekré.

► Comment sensibilisez-vous les familles issues de communautés déplacées à l'importance de la scolarisation et de la protection des enfants ?

L'association travaille avec des Organisations à Base Communautaires (OBC), associations implantées et acceptées par la communauté pour la mise en œuvre d'un dispositif d'intervention précoce (DIP). Ce dispositif permet d'identifier les enfants en situation de forte vulnérabilité afin de leur apporter un accompagnement social global ainsi qu'à leur famille. La sensibilisation porte sur des thèmes en lien avec la protection : les violences faites aux enfants, la relation parent-enfant, etc. Elle porte également sur l'importance de cette période essentielle qu'est la petite enfance afin d'encourager les parents pour que leurs enfants accèdent aux structures d'accueil et d'accompagnement permettant la stimulation et un développement harmonieux.

► Comment vous adaptez-vous à ce contexte ?

Disposant d'un solide ancrage local, Asmae travaille à l'accompagnement des OBC partenaires afin que celles-ci adaptent leurs attitudes et opérations à un contexte sécuritaire dégradé. En effet, il devient primordial, pour maintenir l'accès à nos bénéficiaires, que les partenaires tiennent compte des enjeux sociaux et sécuritaires, soient en mesure de réagir rapidement et de s'adapter aux mouvements des populations. L'appropriation et le respect des 4 principes humanitaires que sont la neutralité, l'impartialité, l'indépendance et l'humanité sont alors fondamentaux. Par ailleurs, Asmae forme les animateurs et animatrices d'ONG partenaires à l'utilisation de l'imagier Yam Wekré pour la mise en œuvre d'activités psychosociales. Cela permet de mieux accompagner les enfants victimes de stress à des degrés divers, ou de trauma, et d'accroître leur résilience.

Asmae se prépare à élargir son programme d'intervention au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, pays frontalier du Burkina Faso qui accueille depuis 2021, selon les Nations Unies, des populations burkinabées du Sud-Ouest fuyant l'insécurité et trouvant refuge dans les villages frontaliers.

Asmae remercie l'association Sœur Emmanuelle Belgium pour son soutien au programme PEACE.

YALLA ! POUR LES DROITS DE L'ENFANT : UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT

Le projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant » est un programme d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) qui vise à sensibiliser et mobiliser les enfants, les jeunes et les adultes autour des droits de l'enfant. Le projet poursuit son développement via des partenariats avec les collectivités locales et la création de modules sur de nouvelles thématiques. Tessa Laouti, volontaire en service civique chez Asmae, répond à nos questions.

Sur quel nouveau droit de l'enfant avez-vous innové et quels seront les prochaines créations ?

Tessa Laouti : Pour l'année scolaire 2021-2022, nous avons créé le module « Pas de droit pour les clichés » qui vise à sensibiliser au droit à l'égalité filles-garçons, ainsi qu'à déconstruire les stéréotypes. Nous avons développé des ateliers adaptés à tous les publics, de la maternelle au lycée. Il s'agit de faire comprendre que les stéréotypes sont dangereux car ils vont à l'encontre du droit à l'égalité. Ils sont à la base des inégalités entre les filles/femmes et les garçons/hommes. Nous sommes actuellement en train de développer un nouveau module sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement qui sera proposé en atelier pour l'année scolaire 2022-2023.

En quoi consiste la nouvelle rubrique de votre plateforme digitale « à l'école des droits de l'enfant » ?

TL : Nous proposons le module « Pas de droit pour les clichés » sur notre plateforme digitale. Les enfants peuvent y trouver une vidéo pédagogique de présentation du droit à l'égalité, un quizz sur les inégalités et un conte audio qui déconstruit les stéréotypes en mettant en scène une fille pirate et un garçon danseur classique.

Que proposez-vous pour les adultes dans les collectivités ?

TL : Notre formation pour les adultes consiste à diffuser la connaissance des droits de l'enfant. Cela passe par la sensibilisation des professionnels de l'animation (dans les centres de loisirs et centres sociaux) aux droits de l'enfant et aux inégalités d'application de ces droits dans le monde. Un temps est consacré à la formation des animateurs et animatrices afin de mettre en place des outils et activités sur les droits de l'enfant à destination de leurs publics. L'objectif est de développer l'impact du projet : toucher plus d'adultes, premiers garants des droits de l'enfant et augmenter le nombre d'enfants et jeunes sensibilisés. 53 animateurs et animatrices de centres de loisirs rattachés à la mairie de Clermont-Ferrand et de Savigny le Temple ont été

formés à nos outils pédagogiques. 22 personnes de la direction des centres de loisirs et des centres sociaux de Savigny le Temple ont été sensibilisées.

Quels ont été les impacts que vous avez pu remarquer chez les adultes ayant participé aux formations ?

TL : Les adultes ont montré beaucoup d'intérêt et de curiosité sur la question. Ils sont ressortis de la formation en ayant découvert certains droits de l'enfant, mais aussi à quel point ces derniers ne sont pas bien respectés. Il s'agit d'une belle réussite car 100 % des personnes formées ont trouvé cela « pertinent ou très pertinent ».

Merci aux partenaires financiers : Fonds d'action We Act for Kids et ID KIDS, SC Johnson et le Fonds de dotation Technip Energies.



Intervention dans une classe de primaire.

ZOOM SUR LE PROJET YALLA ! ENGAGÉ AVEC LA FONDATION LA VIE AU GRAND AIR

Dans le cadre du projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant », Asmae a signé un partenariat avec la Fondation La Vie au Grand Air | Priorité Enfance. Cette dernière reçoit, protège et accompagne des enfants, adolescents et leurs parents confrontés à des difficultés familiales. Asmae anime des séances de sensibilisation aux droits de l'enfant auprès des publics accueillis par la Fondation au sein de ses différents établissements. Des interventions ont déjà eu lieu à Sens, dans les Yvelines ou encore à Etampes. Les enfants et les jeunes ont pu y découvrir les droits de l'enfant grâce à un escape game et des ateliers de sensibilisation ludiques.

PHILIPPINES : AMÉLIORER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

À Las Piñas, une ville de la région du Grand Manille, 25 % des personnes en situation de handicap ont moins de 19 ans et n'ont jamais été scolarisés. Démarré en 2020, le projet « Accès à l'Éducation Inclusive des Enfants en Situation de Handicap » contribue, via un programme d'apprentissage basé sur la communauté, à améliorer l'inclusion d'enfants en situation de handicap non scolarisés.



Enfant bénéficiaire du projet lors d'une séance d'apprentissage.

Intégrer les enfants en situation de handicap à l'école formelle

L'éducation des enfants en situation de handicap demeure limitée aux Philippines en raison du faible nombre de classes d'intégration scolaire et de centres médico-éducatifs. Depuis la mise en place du programme d'éducation informelle, 50 enfants en situation de handicap de moins de 12 ans ont pu participer à des sessions 3 fois par semaine, les préparant à la transition vers l'enseignement formel. En juillet 2021 s'est tenue la cérémonie de clôture de la première phase du projet. Des certificats de réussite ont été décernés à l'ensemble des enfants qui ont terminé les 96 activités du programme. Au total, 12 enfants intégreront des classes régulières ou spéciales. La pandémie a pesé lourdement sur l'éducation des enfants, en particulier pour les familles ayant des élèves qui ont suivi des cours à distance et plus fortement celles avec des enfants en situation de handicap inclus dans le Programme.

Accompagner les parents sur les sujets clés

200 familles d'enfants en situation de handicap sont également suivies grâce au projet. Les parents ont pu participer à des ateliers afin d'échanger sur les difficultés rencontrées dans le cadre de l'éducation apportée à leurs enfants. Les parents d'enfants malentendants ou qui présentent des retards d'élocution ont également pu acquérir des compétences en langue des signes. Des séances parents-enfants ont aussi eu lieu autour des thématiques clés telles que la protection de l'enfant, la maltraitance, les comportements à adopter afin de mieux les protéger.

Un forum organisé par la fédération des personnes en situation de handicap

Asmae épaulé également les acteurs locaux dans la promotion des droits et du bien-être des enfants. L'objectif est de faire évoluer les regards sur le handicap avec des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des communautés locales. Pour célébrer le Mois national de l'enfance 2021, la fédération des personnes en situation de handicap de Las Piñas a organisé la 2^{ème} édition du Forum des soins et développement de la petite enfance. Intitulée « Enfants en situation de handicap : de la scolarisation à domicile vers des écoles inclusives », cette deuxième édition a accueilli Asmae et ses partenaires locaux. Le forum a permis de mettre en évidence la question de l'inclusion et de l'accès aux services de santé et de préscolarisation réguliers pour les enfants en situation de handicap. La nécessité d'une sensibilisation continue de l'environnement scolaire au handicap a également été abordée.

Asmae remercie le Groupe Paprec et la Fondation Air Liquide pour leur soutien financier sur ce projet.

MADAGASCAR : PROJET D'APPUI AU CENTRE DE SANS-ABRIS AIM - PHASE 1

Lancé en mars 2021, le projet d'appui au centre de sans-abris Akany Iarivo Mivoy (AIM) permet la prise en charge éducative d'enfants âgés de 3 à 12 ans. Initialement, le centre a été ouvert pour accueillir en urgence les populations les plus vulnérables pour les protéger de la Covid-19. Depuis, il continue d'accueillir les familles en grande difficulté et sans-abris de la capitale. L'objectif d'Asmae est de faciliter l'intégration des enfants du centre dans les Écoles Primaires Publiques (EPP). Au démarrage du projet, l'équipe d'Asmae Madagascar a réalisé un diagnostic permettant de comprendre le contexte et les difficultés rencontrées dans la prise en charge éducative des enfants. Depuis, Asmae appuie la mise en œuvre de sessions d'alphabétisation avec les enfants du centre et d'ateliers avec les parents afin de les impliquer et de les informer sur des thématiques liées à la scolarisation des enfants. Pour Asmae et ses partenaires, l'objectif est également de participer à la formation du personnel du centre AIM et des EPP à l'outil « FOSA virus » qui permet de sensibiliser au respect des gestes barrières.

Asmae remercie la Région Ile-de-France et le Fonds de Dotation Transatlantique pour leur soutien.



Enfants bénéficiaires intégrés dans une école primaire publique



Jérôme Fougeras

2 QUESTIONS À SANCTA DEVOTA

JÉRÔME FOUGERAS, TRÉSORIER, ADMINISTRATEUR DE LA FONDATION SANCTA DEVOTA

Quelles sont les missions de la Fondation Sancta Devota ?

Historiquement, les missions de la Fondation sont « l'aide et le secours aux plus démunis ». Mais au fil du temps, elles ont évolué pour s'adapter à notre époque.

En effet, pour avoir un vrai impact, il fallait œuvrer plus en profondeur. C'est pourquoi nos missions d'aide et secours se sont orientées plus particulièrement vers l'éducation et l'écologie en conservant un volet d'aide d'urgence.

Ces deux vecteurs principaux permettant d'obtenir des changements significatifs et durables pour les bénéficiaires afin qu'ils puissent vivre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

Vous soutenez l'action d'Asmae auprès des enfants défavorisés à Madagascar. Comment ce partenariat s'inscrit-il dans les orientations de la Fondation ?

Ce partenariat a trouvé tout naturellement sa place parmi les projets que nous soutenons car il s'inscrit parfaitement dans nos valeurs et nos orientations.

Nous avons trouvé intéressante et très pertinente l'idée d'un projet qui envisageait l'éducation dans sa globalité, c'est-à-dire tant au niveau des enfants que des éducateurs. Financer la production d'outils et de méthodes pédagogiques nécessaires à l'alphabétisation ou la remise à niveau des enfants vulnérables mais aussi participer au renforcement des compétences pédagogiques des éducateurs trouve tout son sens pour la Fondation.

La qualité de ce partenariat s'est révélée dans les résultats des actions menées au profit des bénéficiaires mais aussi à travers le suivi et les échanges réguliers entre nos équipes respectives.

« LA SEMAINE DU YOGA SOLIDAIRE ET HUMANITAIRE » : UN ÉVÈNEMENT AU PROFIT DU PROGRAMME PEACE

Du 20 au 26 juin dernier s'est tenue pour la deuxième année consécutive la semaine du yoga solidaire et humanitaire portée par Asmae, en partenariat avec Yoga For a Cause. L'évènement a réuni près de 20 professeurs de yoga et des centaines d'élèves dans plusieurs grandes villes de France et de Suisse. Les professeurs participants ont organisé des séances gratuites, leurs élèves étaient invités à faire un don en retour de leur participation. Un grand enthousiasme a été partagé entre les participants et participantes !

Grâce à la générosité de tous, nous avons collecté plusieurs milliers d'euros. Cette somme a permis de contribuer au financement du programme Protégeons les Enfants Affectés par les Conflits ou l'Exclusion (PEACE), en Égypte, au Burkina Faso et aux Philippines.

Merci à Claire Livingstone d'avoir renouvelé son partenariat avec Asmae pour cette semaine de yoga solidaire. Merci également à tous les professeurs et leurs élèves pour leur participation. À l'année prochaine !



Séance de Yoga au Parc de Rentilly en Seine et Marne par Shantala Yoga.



Asmae Association
Sœur Emmanuelle

Asmae est une association Loi 1901.
Reconnue d'utilité publique et habilitée
à recevoir les legs, dons et donations.



asmae.fr



Immeuble Le Méliès - 259-261, rue de Paris
93100 Montreuil - Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50
Email: infos@asmae.fr